

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

États financiers
31 décembre 2008 et 2007

Le 27 mars 2009

Rapport des vérificateurs

Aux porteurs de parts de Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Nous avons vérifié l'état de l'inventaire du portefeuille de **Global Diversified Investment Grade Income Trust II** au 31 décembre 2008, les états de l'actif net aux 31 décembre 2008 et 2007 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe au fiduciaire. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fiducie aux 31 décembre 2008 et 2007 ainsi que des résultats de ses activités, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Montréal, Canada

¹ Comptables agréés licence numéro 14043

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

États de l'actif net

Au 31 décembre 2008 et 2007

	2008 \$	2007 \$
Actif		
Placements (note 7)	78 257 146	75 178 836
Montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit (note 8)	40 523 082	29 489 110
Encaisse	100 328	86 876
Intérêts à recevoir sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	318 000	307 500
Autres	58 645	64 223
	<hr/> 119 257 201	<hr/> 105 126 545
Passif		
Comptes créditeurs et charges à payer	776 450	424 687
Montant à payer sur les swaps sur défaillance de crédit	837 000	809 000
Distributions à payer	713 950	713 950
Élément de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit (note 9)	94 642 728	92 453 050
	<hr/> 96 970 128	<hr/> 94 400 687
Actif net représentant le capital des porteurs de parts (note 12)	<hr/> 22 287 073	<hr/> 10 725 858
Nombre de parts en circulation (note 12)	<hr/> 10 392 283	<hr/> 10 392 283
Actif net par part	<hr/> 2,14 \$	<hr/> 1,03 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par le Fiduciaire, Global DIGIT II Management Inc.

Claude Dalphond

Claude Dalphond
Administrateur

Benoît Deschamps

Benoît Deschamps
Administrateur

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

États des résultats

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

	2008 \$	2007 \$
Revenu de placement à des fins de transactions		
Intérêts sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	3 827 000	4 288 129
Revenu tiré sur les swaps sur défaillance de crédit	17 087 773	19 826 887
Intérêts sur l'encaisse et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	242 547	425
	<u>21 157 320</u>	<u>24 115 441</u>
Charges liées au placement		
Charges sur les swaps sur défaillance de crédit	10 160 000	11 350 000
Frais de service (note 10)	412 229	453 612
	<u>10 572 229</u>	<u>11 803 612</u>
Revenu net de placement avant charges administratives	<u>10 585 091</u>	<u>12 311 829</u>
Charges administratives		
Honoraires de vérification	162 635	118 833
Honoraires juridiques	189 283	454 617
Rémunération des administrateurs du fiduciaire	150 735	103 894
Frais de l'agent administratif	26 093	28 029
Registre et agent des transferts	7 950	7 950
Droits de garde	794	6 517
Coût de la communication de l'information aux porteurs de parts et frais de bourse	39 744	82 597
Assurances	14 750	13 248
Honoraires et dépenses du comité d'examen indépendant	115 510	61 098
	<u>707 494</u>	<u>876 783</u>
Revenu de placement net de l'exercice	<u>9 877 597</u>	<u>11 435 046</u>
Pertes sur le placement et les swaps sur défaillance de crédit		
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	3 873 296	(909 162)
Variation de la moins-value nette non réalisée sur les swaps sur défaillance de crédit	(2 189 678)	(80 034 175)
Perte réalisée sur le règlement partiel sur les swaps sur défaillance de crédit	-	(7 326 315)
Perte réalisée sur la vente d'un placement et montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	-	(589 744)
	<u>1 683 618</u>	<u>(88 859 396)</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable à l'exploitation	<u>11 561 215</u>	<u>(77 424 350)</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable à l'exploitation par part	<u>1,11 \$</u>	<u>(6,73) \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

États de l'évolution de l'actif net

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

	2008 \$	2007 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable à l'exploitation	11 561 215	(77 424 350)
Distributions aux porteurs de parts Remboursement de capital (note 12)	-	(5 918 785)
Incidence de l'adoption des normes sur les instruments financiers (note 4)	-	(1 815 770)
Rachat de parts (note 12)	-	(25 983 416)
Augmentation (diminution) de l'actif net au cours de l'exercice	11 561 215	(111 142 321)
Actif net au début de l'exercice	10 725 858	121 868 179
Actif net à la fin de l'exercice	22 287 073	10 725 858

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

États des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

	2008 \$	2007 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Revenu net de placement de l'exercice	9 877 597	11 435 046
Ajustements pour		
Perte réalisée sur le règlement partiel sur les swaps sur défaillance de crédit	-	(7 326 315)
Augmentation (diminution) des intérêts à recevoir sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	(10 500)	91 269
Augmentation du montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	(10 238 986)	(5 057 809)
Diminution du placement	-	6 163 858
Diminution (augmentation) des autres actifs	5 578	(47 873)
Augmentation des comptes créditeurs et charges à payer	351 763	246 179
Augmentation (diminution) du montant à payer sur les swaps sur défaillance de crédit	28 000	(240 000)
	(9 864 145)	(6 170 691)
	13 452	5 264 355
Activités d'investissement		
Produit de la vente d'un placement et montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	-	26 815 457
Activités de financement		
Rachat de parts	-	(25 983 416)
Distributions payées aux porteurs de parts	-	(6 163 858)
	-	(32 147 274)
Augmentation (diminution) de l'encaisse au cours de l'exercice	13 452	(67 462)
Encaisse au début de l'exercice	86 876	154 338
Encaisse à la fin de l'exercice	100 328	86 876

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

État de l'inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2008

	Description	Taux d'intérêt	Échéance	Coût et notionnel	Juste valeur
Banque Nationale du Canada	Placement – dépôt à terme	3,922 %	Mars 2010	77 344 481	78 257 146
Silverstone Trust	Débiteur à long terme	3,922 %	Mars 2010	19 974 519	20 210 218
				<u>97 319 000</u>	<u>98 467 364</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

1 Établissement de la Fiducie et nature des activités

Global Diversified Investment Grade Income Trust II (la « Fiducie ») est une fiducie de revenu à capital fixe à activités restreintes constituée en vertu des lois de la province d'Ontario le 28 février 2005 au moyen d'une convention de fiducie (TSX : GII.UN). Gestion Global DIGIT II Inc. est le fiduciaire (le « fiduciaire ») de la Fiducie, dont il assume la gestion. La Banque Nationale du Canada agit comme agent administratif et Société de Fiducie Natcan agit en qualité de dépositaire des actifs de la Fiducie. Société de Fiducie Natcan agira également à titre de conseiller en placement de la Fiducie si le fiduciaire le souhaite. Le promoteur de la Fiducie est Financière Banque Nationale Inc. Les administrateurs du fiduciaire bénéficient d'une assurance responsabilité accordée par la Banque Nationale du Canada.

La Fiducie procure à ses porteurs de parts une exposition à effet de levier à trois portefeuilles (collectivement, le « portefeuille ») renfermant 207, 148 et 238 titres, respectivement (218, 152 et 238 au 31 décembre 2007) (les « obligations de référence »), l'objectif étant de procurer aux porteurs de parts un flux de distributions mensuelles et de racheter la totalité des parts en circulation à compter du 2 mars 2010 (la « date de révision ») ou, après cette date, à tous les cinq ans. La date d'échéance n'excédera pas le quarantième anniversaire de la transaction initiale. Afin de réaliser ses objectifs en matière de placement, le 2 mars 2005, la Fiducie a conclu trois contrats de swaps sur défaillance de crédit avec une contrepartie, Silverstone Trust (« Silverstone »), laquelle a elle-même conclu quatre contrats de même nature avec une contrepartie, Deutsche Bank (la « banque »). Trois des quatre contrats conclus par Silverstone avec la banque reflètent exactement les trois contrats conclus par la Fiducie avec Silverstone.

Jusqu'à la date d'échéance, le prix de rachat des parts de la Fiducie et l'actif net de la Fiducie fluctueront suivant un certain nombre de facteurs, comme les distributions mensuelles versées sur les parts, les taux d'intérêt, les notations des obligations de référence et les pertes nettes cumulatives subies suite à des événements de crédit dans le portefeuille. Les événements de crédit comprennent la faillite, le défaut de paiement et tout autre événement de perte précis.

2 Plan de restructuration et événements postérieurs à la date du bilan

À partir du 13 août 2007, le marché canadien du papier commercial adossé à des actifs émis par des tiers (« PCAA de tiers ») a connu une interruption, de sorte que les conduits de PCAA de tiers tels que Silverstone n'ont pu placer leur papier et rembourser leur papier commercial à l'échéance. Le 16 août 2007, un groupe d'investisseurs canadiens d'importance (le « comité des investisseurs » ou le « comité ») et les participants du marché sont arrivés à une entente visant à rétablir les activités normales du marché du PCAA de tiers. Aux termes de cette entente, les porteurs de PCAA de tiers qui en sont signataires ont notamment convenu de continuer de détenir leur PCAA de tiers pendant une période de 60 jours (le « moratoire ») et, après le moratoire, de convertir tous les PCAA de tiers en circulation en billets à terme à taux variable échéant au plus tôt à la date d'expiration prévue des actifs sous-jacents correspondants de chaque conduit. Le moratoire fut étendu jusqu'à la présentation d'une demande déposée en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (« LACC »), le 17 mars 2008. Depuis cette date, le moratoire a été étendu périodiquement jusqu'à la date de clôture, soit le 21 janvier 2009.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

Le 14 août 2007, Silverstone a avisé la Fiducie que ses paiements à la Fiducie étaient retenus et que Silverstone ne fournirait pas à la Fiducie les fonds requis pour verser la distribution du 15 août 2007. La Fiducie a donc suspendu la distribution de 0,0687 \$ par part déclarée le 18 juillet 2007 qui devait être payée le 15 août 2007 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 31 juillet 2007. Ces événements ont fait suite à l'annonce d'une interruption du marché du papier commercial adossé à des actifs (« PCAA ») et de l'incapacité de Silverstone d'assurer la rotation de son PCAA de tiers arrivant à échéance.

À la suite de ces événements, la Fiducie a conclu une entente de moratoire (l'« entente de moratoire ») avec Silverstone afin d'établir des arrangements officiels entre elles et de préserver leurs droits et privilèges respectifs jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée. Aux termes de cette entente, tous les montants habituellement payés à la Fiducie depuis août ont été déposés dans un compte de garantie bloqué chez un dépositaire légal (le « compte de garantie bloqué »). L'entente de moratoire a été signée le 27 septembre 2007 et a été prolongée périodiquement.

Le 14 décembre 2007, le comité des investisseurs a annoncé l'élaboration d'un cadre prévu pour un plan de restructuration du PCAA de tiers. Ce plan prévoit son remplacement par des billets ayant des échéances correspondant aux actifs sous-jacents.

Le 21 décembre 2007, la Fiducie a conclu un accord de principe prévoyant la négociation de bonne foi d'une opération en vertu de laquelle Silverstone serait effectivement remplacée par la banque en tant que contrepartie à l'égard des trois swaps miroirs sur défaillance de crédit présentement en vigueur entre la Fiducie et Silverstone (l'« opération de désengagement »). La Fiducie recevrait donc tous les montants du compte de garantie bloqué et reprendrait le versement des distributions aux porteurs de parts. L'opération de désengagement entrerait en vigueur à la date à laquelle la restructuration du PCAA de tiers prendra effet, ou à toute autre date dont pourraient convenir les parties à l'opération de désengagement.

Le 17 mars 2008, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a accueilli une demande déposée par le comité sur le PCAA de tiers, en vertu des dispositions de la LACC, prévoyant la procédure à suivre pour faire approuver un plan de compromis et d'arrangement (le « plan ») des porteurs de PCAA de tiers (collectivement, les « porteurs de billets »). Le comité a ensuite transmis un dossier d'information sur le plan à tous les porteurs de billets et, le 25 avril 2008, les porteurs de billets ont approuvé ce plan. De plus, le 5 juin 2008, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a publié une ordonnance approuvant ce plan.

Le 12 janvier 2009, le comité a annoncé que la Cour supérieure de justice de l'Ontario avait approuvé l'ordonnance de mise en œuvre du plan et par la suite, l'opération de désengagement a été conclue le 20 janvier 2009, suivie par l'implantation du plan de restructuration du PCAA le 21 janvier 2009. Le 21 janvier 2009, la Fiducie a publié un communiqué de presse pour confirmer le remplacement de Silverstone par la banque à titre de contrepartie à l'égard des swaps sur défaillance de crédit de la Fiducie. À la date de l'opération de désengagement, la banque avait une notation de Aa1 selon Moody's, A+ selon Standard & Poor's et AA- avec perspectives négatives selon Fitch.

À la suite de l'opération de désengagement, toutes les sommes dues à la Fiducie en vertu des contrats de swaps sur défaillance de crédit depuis le 13 août 2007 lui ont été versées. Par conséquent, la Fiducie a versé le 30 janvier 2009 la distribution de 0,0687 \$ par part déclarée le 18 juillet 2007 et a déclaré en janvier 2009 deux distributions au comptant exceptionnelles de 1,07 \$ par part et de 0,635 \$ par part devant être versées respectivement le 13 février 2009 et le 13 mars 2009.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

3 Principales conventions comptables

Les états financiers de la Fiducie ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige du fiduciaire qu'il fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés dans les états financiers et les notes y afférentes. Le fiduciaire est d'avis que les estimations utilisées aux fins de la préparation des états financiers sont raisonnables. Les résultats réels peuvent différer de ces résultats estimatifs. Les principales conventions comptables sont résumées ci-après.

a) Normes comptables récentes adoptées

- i) Informations à fournir concernant le capital et les instruments financiers — Présentation et informations à fournir

En décembre 2006, l'*Institut Canadien des Comptables Agréés* (« ICCA ») a publié trois nouvelles normes comptables : « Informations à fournir concernant le capital » (le « chapitre 1535 »), « Instruments financiers – informations à fournir » (le « chapitre 3862 ») et « Instruments financiers – présentation » (le « chapitre 3863 »). La Fiducie applique ces nouvelles normes depuis le 1^{er} janvier 2008.

Le chapitre 1535 établit les informations à fournir relativement aux éléments suivants :

- les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital;
- les données quantitatives sur les éléments que l'entité considère comme du capital;
- si l'entité s'est conformée à toute exigence en matière de capital, le cas échéant;
- les conséquences de la non-conformité aux exigences en matière de capital.

Les informations relatives à cette nouvelle norme sont présentées à la note 12.

Les chapitres 3862 et 3863 présentent un ensemble détaillé d'exigences de présentation d'information et de règles de présentation visant les instruments financiers. Ils révisent et rehaussent les exigences de présentation d'information énoncées dans le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » et reprennent telles quelles les exigences de présentation d'information du chapitre 3861. Les informations relatives à ces nouvelles normes sont présentées aux notes 5 et 6. La Fiducie applique ces nouvelles normes depuis le 1^{er} janvier 2008.

- ii) Continuité de l'exploitation

Le chapitre 1400, « Normes générales de présentation des états financiers », a été modifié afin d'exiger que la direction évalue la capacité de l'entité de poursuivre son exploitation et fournisse de l'information à cet égard. Les nouvelles exigences entrent en vigueur pour les états financiers annuels des exercices débutant le 1^{er} janvier 2008 ou après cette date. Cette nouvelle exigence n'a aucune incidence sur les états financiers de la Fiducie.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

b) Mode de constatation des revenus et des charges

Les revenus d'intérêts créditeurs, les revenus autres que les revenus d'intérêts créditeurs, de même que les revenus et charges sur les swaps sur défaillance de crédit sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

4 Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur, les frais de transaction étant inscrits directement à l'état des résultats. La Fiducie est une société de placement au sens de la NOC-18 et évalue tous ses placements à la juste valeur et les présente à leur juste valeur dans ses états financiers. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur ces instruments financiers sont enregistrés dans les gains ou pertes sur le placement et sur les swaps sur défaillance de crédit dans l'état des résultats. La détermination de la juste valeur des instruments financiers est effectuée comme suit :

Établissement de la juste valeur

Lors de la comptabilisation initiale, la juste valeur d'un instrument financier correspond au montant de la contrepartie pour lequel l'instrument financier pourrait être échangé dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance conclue entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La meilleure indication de la juste valeur d'un instrument financier au moment de sa comptabilisation initiale est le prix de transaction, qui correspond à la juste valeur de contrepartie reçue ou versée. Dans certaines circonstances, la juste valeur initiale peut être établie en utilisant d'autres transactions courantes observables sur le marché pour le même instrument, sans modification ou reconditionnement ou selon une technique d'évaluation dont les variables ne tiennent compte que des données de marché observables. Au moment de la comptabilisation initiale, l'écart entre le prix de vente et la juste valeur initiale estimative est comptabilisé à l'état des résultats lorsqu'il se fonde sur des éléments observables.

Lors de la réévaluation ultérieure des instruments financiers, les cours publiés dans un marché actif représentent la meilleure indication de la juste valeur et s'ils sont disponibles, la Fiducie les utilise pour évaluer les instruments financiers. Un instrument financier est considéré comme étant coté sur un marché actif lorsqu'il est possible d'avoir facilement et régulièrement accès à des cours auprès d'une bourse, d'un contrepartiste, d'un courtier, d'un groupe sectoriel, d'un service d'évaluation des cours ou d'un organisme de réglementation, et que ces cours reflètent des transactions réelles intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions normales de concurrence. La juste valeur d'un actif financier coté sur un marché actif reflète généralement le cours acheteur, tandis que la juste valeur d'un passif financier coté sur un marché actif reflète le cours vendeur. Lorsque le marché d'un instrument financier n'est pas actif, la Fiducie établit la juste valeur des instruments financiers au moyen de techniques d'évaluation faisant appel aux données observées sur les marchés. Ces techniques d'évaluation comprennent entre autres l'utilisation des informations disponibles sur le marché, la juste valeur actuelle d'un autre instrument financier comparable, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options ainsi que d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par les intervenants du marché lorsqu'il a été démontré que ces techniques permettent d'obtenir des estimations fiables.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

a) Évaluation des swaps sur défaillance de crédit

Les swaps sur défaillance de crédit sont comptabilisés à la juste valeur avec les variations au titre du gain ou de la perte non réalisé au cours de la période considérée dans l'état des résultats. Comme un cours du marché ne peut être facilement obtenu, la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit est établie à l'aide de modèles d'évaluation. La Fiducie fait des hypothèses au sujet du montant, du moment des flux de trésorerie futurs estimatifs et des taux d'actualisation utilisés. Les principales hypothèses se fondent sur des facteurs observables dans des marchés externes, tels que des courbes de rendement de taux d'intérêt, des facteurs de volatilité et des courbes de crédit. La juste valeur fluctuera également suivant un certain nombre de facteurs, comme les taux d'intérêt, les notations et les écarts de crédit des obligations de référence et les pertes nettes cumulatives subies à la survenance d'événements de crédit dans le portefeuille de titres. Les événements de crédit comprennent la faillite, le défaut de paiement et tout autre événement de perte précis.

b) Montants à recevoir ou à payer au titre du placement et des swaps sur défaillance de crédit

La juste valeur du dépôt à terme et du montant à recevoir ou à payer sur les swaps sur défaillance de crédit est établie en actualisant les flux de trésorerie estimatifs au taux courant du marché pour des instruments similaires.

c) Autres instruments financiers

La valeur comptable de certains instruments financiers à court terme présentés dans l'état de l'actif net équivaut approximativement à la juste valeur. Ces instruments financiers sont les autres comptes débiteurs, les comptes créditeurs et charges à payer, ainsi que les distributions à payer.

Incidence de l'adoption des normes sur les instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2007, la Fiducie a adopté la nouvelle norme intitulée « Instruments financiers — Comptabilisation et évaluation » (« chapitre 3855 »); cette convention comptable a été traitée rétroactivement, sans retraitement. Les soldes d'ouverture des instruments financiers et de l'actif net au 1^{er} janvier 2007 ont été réduits d'un montant de 1 815 770 \$.

5 Gestion des risques associés aux instruments financiers

En raison de la nature de ses activités, la Fiducie est exposée à divers risques, notamment les risques liés à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer les risques associés à l'utilisation des instruments financiers, dans la mesure du possible, des contrôles conformes à la stratégie de la Fiducie ont été instaurés, comme l'utilisation d'instruments autorisés. Les principaux risques auxquels la Fiducie est exposée sont décrits ci-dessous :

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison d'une variation dans les cours du marché. Le risque de marché associé aux instruments financiers comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque de

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

liquidité et d'autres risques de prix. Plus particulièrement, jusqu'à la date d'échéance, la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit fluctuera suivant un certain nombre de facteurs, comme les taux d'intérêt, les notations et les écarts de crédit des obligations de référence et les pertes nettes cumulatives subies suite à des événements de crédit dans le portefeuille de titres. Les événements de crédit comprennent la faillite, le défaut de paiement et tout autre événement de perte précis. Étant donné que l'objectif de la Fiducie est de fournir aux porteurs de parts un intérêt économique au moyen de l'exposition liée au rendement d'un portefeuille de titres sous-jacent, le capital n'est pas protégé. Les taux du marché peuvent varier et faire fluctuer la juste valeur du dépôt à terme assorti d'un taux déterminé au moment de la signature du contrat. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, une augmentation ou une diminution de 100 points de base des indices de crédit correspondants aux swaps sur défaillance de crédit de la Fiducie aurait donné lieu respectivement à une diminution ou à une augmentation de 97 319 \$ de la juste valeur de ces swaps sur défaillance de crédit. Par ailleurs, il existe un risque de taux d'intérêt associé au dépôt à terme et au débiteur à long terme. Une augmentation ou une diminution de 100 points de base du taux d'intérêt se traduirait par une diminution de 1 116 249 \$ ou une augmentation de 1 131 820 \$ de la juste valeur du dépôt à terme et du débiteur à long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de subir une perte financière en raison de l'incapacité d'une contrepartie d'honorer ses obligations contractuelles. La meilleure mesure de l'exposition maximale de la Fiducie au risque de crédit aux 31 décembre 2008 et 2007 est la somme des actifs financiers figurant à l'état de l'actif net. Comme il est décrit ci-dessus, les swaps sur défaillance de crédit sont également largement exposés au risque de crédit en raison des obligations de référence contenues dans les portefeuilles et du risque de crédit de la contrepartie. (Voir les notes 7, 8 et 9).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses obligations relatives à des passifs financiers. Les liquidités de la Fiducie sont gérées conformément aux politiques qui visent à doter la Fiducie de ressources en trésorerie suffisantes pour satisfaire ses obligations actuelles et futures, dans des circonstances normales ou inhabituelles. Les passifs financiers de la Fiducie ont une échéance mensuelle, à l'exception du passif lié aux swaps sur défaillance de crédit. Le passif lié aux swaps sur défaillance de crédit est associé aux contrats conclus avec Silverstone et la date d'échéance prévue est en mars 2010 ou après cette date, à tous les cinq ans. Aux termes des swaps sur défaillance de crédit, le dépôt à terme est donné en nantissement auprès de Silverstone. Les montants à recouvrer à la date d'échéance prévue (ou à la date d'échéance juridique, selon le cas) du placement seront réduits de toute perte subie suite à des événements de crédit. La perte maximale que la Fiducie pourrait encourir à l'égard d'événements de crédit concernant les obligations de référence aux termes des contrats de swaps sur défaillance de crédit A, B et C totalise 97 319 000 \$ (97 319 000 \$ en 2007).

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

6 Valeurs comptables des actifs et passifs financiers classés par catégorie

Les actifs et les passifs financiers sont évalués dans les états de l'actif net soit à la juste valeur, soit au coût ou au coût après amortissement qui correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur, en fonction de catégories établies dans les normes comptables applicables aux instruments financiers. La valeur comptable de chaque catégorie d'actif ou de passif financier est présentée dans le tableau ci-après :

31 décembre 2008	Détenus à des fins de transaction	Prêts et créances	Passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement
Actifs financiers			
Placement <i>a)</i>	78 257 146	-	-
Montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit <i>a)</i>	40 523 082	-	-
Encaisse	100 328	-	-
Intérêts à recevoir sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	-	318 000	-
Autres	-	58 645	-
Total des actifs financiers	118 880 556	376 645	-
Passifs financiers			
Comptes créditeurs et charges à payer	-	-	776 450
Montant à payer sur les swaps sur défaillance de crédit	-	-	837 000
Distributions à payer	-	-	713 950
Passif lié aux swaps sur défaillance de crédit	94 642 728	-	-
Total des passifs financiers	94 642 728	-	2 327 400

a) Évalué(s) à la juste valeur, conformément à la NOC-18.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

31 décembre 2007	Détenus à des fins de transaction	Prêts et créances	Passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement
Actifs financiers			
Placement <i>a)</i>	75 178 836	-	-
Montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit <i>a)</i>	29 489 110	-	-
Encaisse	86 876	-	-
Intérêts à recevoir sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	-	307 500	-
Autres actifs	-	64 223	-
Total des actifs financiers	104 754 822	371 723	-
Passifs financiers			
Comptes créditeurs et charges à payer	-	-	424 687
Montant à payer sur les swaps sur défaillance de crédit	-	-	809 000
Distributions à payer	-	-	713 950
Passif lié aux swaps sur défaillance de crédit	92 453 050	-	-
Total des passifs financiers	92 453 050	-	1 947 637

a) Évalué(s) à la juste valeur, conformément à la NOC-18.

7 Placement

Le placement est constitué d'un dépôt à terme émis sur une base non subordonnée et non garantie par une institution financière. Le placement échoit en mars 2010.

Le dépôt à terme d'une juste valeur de 78 257 146 \$ (75 178 836 \$ en 2007) auprès de la Banque Nationale du Canada ayant une notation à long terme de A attribuée par Standard and Poor's Rating Service (« S&P ») et une valeur nominale de 77 344 481 \$ (77 344 481 \$ en 2007). Il porte intérêt au taux de 3,922 %, payable mensuellement jusqu'en mars 2010. Après cette date, le taux d'intérêt sera révisé pour cinq ans à chaque date de révision jusqu'à la dissolution de la Fiducie.

Aux termes des contrats sur les swaps sur défaillance de crédit, le dépôt à terme est donné en nantissement auprès de Silverstone. Les montants à recouvrer à la date d'échéance prévue (ou à la date d'échéance juridique, selon le cas) du placement seront réduits de toute perte subie suite à des événements de crédit. Après la fin de l'exercice, à la suite de l'opération de désengagement décrite à la note 2, le dépôt à terme a été donné en nantissement auprès de la banque.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

Le 28 février 2007, un avis de rachat de certains porteurs de parts de la Fiducie a été reçu. Au 14 mars 2007, la Fiducie a donc vendu une partie du placement pour une valeur nominale de 11 525 300 \$ au prix de 98,822 % plus les intérêts.

Le 31 mai 2007, un avis de rachat de certains porteurs de parts de la Fiducie a été reçu. Au 14 juin 2007, la Fiducie a donc vendu une partie du placement pour une valeur nominale de 15 879 900 \$ au prix de 97,82 % plus les intérêts.

8 Montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit

La juste valeur du montant total à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit de Silverstone représente la meilleure estimation possible du montant pour lequel une assurance raisonnable de recouvrement existe à la lumière des conditions actuelles, en présumant la poursuite de l'exploitation de l'entité. Le montant total de 40 523 082 \$ (29 489 110 \$ en 2007) à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit se compose de 12 463 710 \$ (3 646 457 \$ en 2007) dans un compte débiteur à court terme correspondant aux montants courus chaque mois et payés par Silverstone accumulés dans un compte de garantie bloqué, de 7 849 154 \$ (6 427 421 \$ en 2007) dans un compte débiteur à court terme correspondant aux montants accumulés chaque mois par Silverstone au profit de la Fiducie (pour recouvrer les coûts liés à l'offre de placement initiale), et des honoraires à recevoir au titre du contrat financier. Le montant total à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit comprend aussi un compte débiteur à long terme de 20 210 218 \$ (19 415 232 \$ en 2007), dont la valeur nominale est de 19 974 519 \$ (19 974 519 \$ en 2007), et qui vient à échéance en mars 2010. Ce compte débiteur à long terme porte intérêt au taux de 3,922 %, payable mensuellement jusqu'en mars 2010. Après cette date, le taux d'intérêt sera révisé pour cinq ans à chaque date de révision jusqu'à la dissolution de la Fiducie. Après la fin de l'exercice, les deux parties ont conclu l'opération de désengagement en date du 20 janvier 2009 décrite à la note 2 qui prévoit le versement à la Fiducie du montant intégral détenu dans le compte de garantie bloqué.

Montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	2008	2007
	\$	\$
Débiteur à court terme (compte de garantie bloqué)	12 463 710	3 646 457
Débiteur à court terme (montant accumulé et honoraires à recevoir au titre du contrat financier)	7 849 154	6 427 421
Débiteur à long terme (rachat du nantissement)	20 210 218	19 415 232
Total	<u>40 523 082</u>	<u>29 489 110</u>

Le 28 février 2007, un avis de rachat de certains porteurs de parts de la Fiducie a été reçu. Au 14 mars 2007, la Fiducie a donc vendu une partie des swaps sur défaillance de crédit pour une valeur nominale de 2 297 700 \$ au prix de 98,822 % plus les intérêts.

Le 31 mai 2007, un avis de rachat de certains porteurs de parts de la Fiducie a été reçu. Au 14 juin 2007, la Fiducie a donc vendu une partie des swaps sur défaillance de crédit pour une valeur nominale de 3 703 100 \$ au prix de 97,82 % plus les intérêts.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

9 Instruments financiers dérivés et portefeuilles d'obligations de référence

Swaps sur défaillance de crédit avec Silverstone

La Fiducie a conclu avec Silverstone trois contrats de swaps sur défaillance de crédit (les « contrats de swaps A, B et C ») aux termes desquels la Fiducie paiera Silverstone si des événements de crédit se produisent relativement aux obligations de référence jusqu'en mars 2010 ou après cette date, à tous les cinq ans. La perte maximale que la Fiducie pourrait encourir suite à des événements de crédit concernant les obligations de référence aux termes des contrats de swaps A, B et C totalise 97 319 000 \$ (97 319 000 \$ en 2007). En vertu des contrats de swaps A, B et C, un paiement mensuel par la Fiducie à Silverstone correspondant au taux contractuel de 6,40 % appliqué au notionnel des contrats et au taux contractuel de 3,92 % est appliqué au placement donné en garantie. Ces montants sont échangés entre la Fiducie et Silverstone, le rendement net de Silverstone étant versé à la Fiducie. Sur une base mensuelle, Silverstone acquiert de la Fiducie une portion déterminée contractuellement du dépôt à terme donné en garantie, égale au versement mensuel pour le mois considéré. Silverstone paiera à l'échéance un montant correspondant à l'excédent du notionnel des contrats, moins les pertes subies sur ces contrats, sur le montant résiduel du placement donné en garantie. Après la fin de l'exercice, par suite de l'opération de désengagement décrite à la note 2, Silverstone a été remplacé par la banque, en date du 20 janvier 2009.

Le notionnel total des trois contrats de swaps A, B et C au 31 décembre 2008 était de 97 319 000 \$ (97 319 000 \$ en 2007) relativement aux portefeuilles d'obligations de référence dont la valeur nominale était de 7 826 496 421 \$ (7 826 496 421 \$ en 2007). La Fiducie a estimé la perte cumulative non réalisée sur les contrats de couverture A, B et C et le passif lié aux swaps sur défaillance de crédit au 31 décembre 2008 à 94 642 728 \$ (92 453 050 \$ en 2007), montant conforme à l'évaluation faite par la banque. L'accroissement de la perte cumulative non réalisée au cours de l'exercice résulte principalement d'une importante dégradation des marchés financiers à l'échelle mondiale, ce qui a fortement réduit les liquidités et augmenté les écarts de taux de manière significative.

Risque de crédit

À la suite de la conclusion des accords de contrats de couverture contre le risque de défaut avec Silverstone, la Fiducie est exposée à un risque de crédit à l'égard des obligations de référence comprises dans le portefeuille. Tout événement de crédit (faillite, défaut de paiement ou tout autre événement de perte) à l'égard des obligations de référence peut entraîner une perte pour la Fiducie. La perte maximale que la Fiducie peut devoir essuyer suite à des événements de crédit concernant les obligations de référence aux termes des contrats de swaps A, B et C totalise 97 319 000 \$ (97 319 000 \$ en 2007).

En outre, la Fiducie est exposée au risque de crédit de contrepartie à l'égard de tout gain non réalisé sur les swaps sur défaillance de crédit, plus tout montant à recevoir de la contrepartie. Le risque net de crédit de contrepartie (montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit moins le montant à payer sur les swaps sur défaillance de crédit) s'établissait à 39 686 082 \$ au 31 décembre 2008 (28 680 110 \$ en 2007). Après la fin de l'exercice, par suite de l'opération de désengagement décrite à la note 2, Silverstone a été remplacé par la banque, en date du 20 janvier 2009.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

Événement de crédit

Aucun événement de crédit n'a touché le portefeuille d'obligations de référence au cours des exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007.

Portefeuille d'obligations de référence

Les portefeuilles d'obligations de référence auxquels se rapportent les contrats de swaps A, B et C sont assujettis à des normes d'admissibilité des actifs et du portefeuille qui pourraient, au fil du temps, modifier l'exposition économique d'ensemble de la Fiducie au rendement de crédit de ces portefeuilles. Au 31 décembre 2008, le notionnel s'élevait à 97 319 000 \$ (97 319 000 \$ en 2007). Les paiements des swaps sur défaillance de crédit sont effectués sur une base mensuelle. Les notations moyennes pondérées indiquées ci-après sont établies comme suit : multiplier le notionnel des contrats de chaque obligation de référence par le facteur de notation attribué par S&P, faire la somme de ces produits et diviser cette somme par le notionnel total, puis attribuer le résultat obtenu à la notation S&P correspondante. Les informations présentées ci-après font l'objet de telles normes d'admissibilité des actifs et du portefeuille. Les portefeuilles d'obligations de référence ont été structurés entre le 13 décembre 2004 et le 28 février 2005 (la « date de création »).

Contrat de swap A

Le contrat de swap A porte sur le rendement de crédit des obligations de référence du portefeuille 1, lequel comprend 207 obligations de référence au 31 décembre 2008 (218 en 2007).

La composition du portefeuille 1 aux 31 décembre 2008 et 2007 s'établit comme suit, par catégorie d'actif :

Catégorie d'actif	31 décembre 2008		31 décembre 2007	
	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif
Titres adossés à des créances mobilières commerciales	7	3,4	7	3,4
Titres adossés à des créances mobilières de consommation	5	2,2	6	2,1
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	86	28,7	90	32,6
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	32	16,4	32	15,7
Positions structurées dans des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres de sociétés	77	49,3	83	46,2
	207	100,0	218	100,0

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

- a. Les notations S&P des titres adossés à des créances hypothécaires, à des créances mobilières, des titres financiers structurés, des positions synthétiques de sociétés et des autres titres à revenu fixe composant le portefeuille 1 se répartissent comme suit :

Notation	31 décembre 2008	31 décembre 2007
	(notation équivalente S&P*)	(notation équivalente S&P*)
	Pourcentage de l'actif	Pourcentage de l'actif
AAA	62,3	76,0
AA	9,9	11,2
A	13,4	12,6
BBB	2,6	0,1
BB	1,6	0,1
B	3,4	-
CCC	1,8	-
CC	4,9	-
C	0,1	-

* Notation S&P, si celle-ci est disponible, ou notation Moody's. Si aucune de ces notations n'est disponible, la notation Fitch est utilisée.

- b. Le facteur de notation moyen pondéré de S&P attribué aux titres adossés à des créances hypothécaires, aux titres adossés à des créances mobilières, aux autres titres financiers structurés et aux positions synthétiques de sociétés composant le portefeuille 1 était de BBB- /BB+ au 31 décembre 2008 (AA+ et AA en 2007).

Contrat de swap B

Le contrat de swap B porte sur le rendement de crédit des obligations de référence du portefeuille 2, lequel comprend 148 obligations de référence au 31 décembre 2008 (152 en 2007).

La composition du portefeuille 2 aux 31 décembre 2008 et 2007 s'établit comme suit, par catégorie d'actif :

Catégorie d'actif	31 décembre 2008		31 décembre 2007	
	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif
Titres adossés à des créances mobilières commerciales	7	8,4	8	9,4
Titres adossés à des créances mobilières de consommation	3	2,3	3	2,1
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	51	21,6	52	23,0
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	18	15,7	18	15,4
Positions structurées dans des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres de sociétés	69	52,0	71	50,1
	148	100,0	152	100,0

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

- a. Les notations S&P des titres adossés à des créances hypothécaires, à des créances mobilières, des titres financiers structurés, des positions synthétiques de sociétés et des autres titres à revenu fixe composant le portefeuille 2 se répartissent comme suit :

Notation	31 décembre 2008	31 décembre 2007
	(notation équivalente S&P*) Pourcentage de l'actif	(notation équivalente S&P*) Pourcentage de l'actif
AAA	49,4	73,0
AA	8,0	3,1
A	21,3	22,2
BBB	5,1	1,7
BB	0,9	-
B	3,2	-
CCC	4,2	-
CC	7,2	-
C	0,7	-

* Notation S&P, si celle-ci est disponible, ou notation Moody's. Si aucune de ces notations n'est disponible, la notation Fitch est utilisée.

- b. Le facteur de notation moyen pondéré de S&P attribué aux titres adossés à des créances hypothécaires, aux titres adossés à des créances mobilières, aux autres titres financiers structurés et aux positions synthétiques de sociétés composant le portefeuille 2 était de BB+ /BB au 31 décembre 2008 (AA et AA- en 2007).

Contrat de swap C

Le contrat de swap C porte sur le rendement de crédit des obligations de référence du portefeuille 3, lequel comprend 238 obligations de référence aux 31 décembre 2008 et 2007.

La composition du portefeuille 3 aux 31 décembre 2008 et 2007 s'établit comme suit, par catégorie d'actif :

Catégorie d'actif	31 décembre 2008		31 décembre 2007	
	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif
Titres adossés à des créances mobilières commerciales	4	4,7	4	4,7
Titres adossés à des créances mobilières de consommation	1	0,2	1	0,2
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	82	20,7	82	22,6
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	50	23,5	50	22,9
Positions structurées dans des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres de sociétés	101	50,9	101	49,6
	238	100,0	238	100,0

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

- a. Les notations S&P des titres adossés à des créances hypothécaires, à des créances mobilières, des titres financiers structurés, des positions synthétiques de sociétés et des autres titres à revenu fixe composant le portefeuille 3 se répartissent comme suit :

Notation	31 décembre 2008	31 décembre 2007
	(notation équivalente S&P*)	(notation équivalente S&P*)
	Pourcentage de l'actif	Pourcentage de l'actif
AAA	35,4	46,6
AA	12,0	13,4
A	29,0	34,7
BBB	7,7	3,2
BB	2,3	2,1
B	0,6	-
CCC	3,4	-
CC	9,4	-
C	-	-
D	0,1	-

* Notation S&P, si celle-ci est disponible, ou notation Moody's. Si aucune de ces notations n'est disponible, la notation Fitch est utilisée.

- b. Le facteur de notation moyen pondéré de S&P attribué aux titres adossés à des créances hypothécaires, aux titres adossés à des créances mobilières, aux autres titres financiers structurés et aux positions synthétiques de sociétés composant le portefeuille 3 était de BB+ /BB au 31 décembre 2008 (A+ et A en 2007).

10 Frais de service

La Fiducie doit supporter des frais de service des conseillers en placement correspondant à 0,40 % par année (0,40 % en 2007) du montant en cours (produit net de l'offre moins les éventuelles pertes) par part détenu par les clients de ces conseillers. En raison des événements décrits à la note 2, aucun frais de service n'a été payé entre le 1^{er} août 2007 et le 31 décembre 2008.

À la suite de l'opération de désengagement, le fiduciaire de la Fiducie a décidé que, pour la période allant du 1^{er} août 2007 au 28 février 2009, ces frais de service seraient payés en fonction de l'actif net, plutôt qu'en fonction du montant en cours, et qu'aucun paiement n'aurait lieu par la suite. Au 31 décembre 2008, un montant de 588 896 \$, calculé en fonction du montant en cours, est inclus dans le poste « Comptes créditeurs et charges à payer ». Une diminution de 508 141 \$ a été comptabilisée en 2009.

11 Impôts sur les bénéfices

La Fiducie est admissible à titre de fiducie à participation unitaire, au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. En vertu de la loi, la Fiducie est assujettie à l'impôt sur le bénéfice imposable de l'exercice et, dans le calcul de son impôt sur les bénéfices, elle peut déduire tous les montants payés ou payables aux porteurs de parts de la Fiducie dans le calcul de ses bénéfices aux fins fiscales.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

Tout montant payable aux termes du contrat de swap sur défaillance de crédit est considéré comme un montant payable aux termes du contrat de swap et est imposable comme tel. Suivant les modalités du contrat de couverture en cause, le montant ne peut être déterminé qu'à la date d'échéance prévue (ou à la date d'échéance juridique, selon le cas) et, par conséquent, le paiement au titre des contrats de swaps A, B et C à la Fiducie ne peut être imposable à titre de bénéfice qu'à cette date.

12 Capital des porteurs de parts

Parts autorisées

La Fiducie est autorisée à émettre en série un nombre illimité de parts rachetables et transférables, chacune d'entre elles représentant un intérêt indivis et égal sur l'actif net de la Fiducie.

Toutes les parts confèrent des droits et des privilèges égaux. Chaque part entière confère à son porteur un droit de vote ainsi que le droit de participer également aux distributions versées par la Fiducie.

Rachats trimestriels

Les parts peuvent être remises à l'agent administratif en vue de leur rachat en tout temps avant le 20^e jour ouvrable qui précède le dernier jour ouvrable de chacun des mois de février, de mai, d'août et de novembre (la « date de rachat »). Sous réserve du droit qu'a la Fiducie de suspendre les rachats dans certaines circonstances, les parts remises aux fins de rachat seront rachetées à la date de rachat, au prix de rachat. Le paiement du prix de rachat aura lieu le 10^e jour ouvrable suivant la date de rachat.

Le prix de rachat est égal au moindre :

- a) de 95 % du cours moyen pondéré quotidien par part à la principale Bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites pour les cinq jours de Bourse suivant la date de rachat;
- b) d'un montant égal :
 - i) au cours de clôture des parts à la principale Bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites; ou
 - ii) à la moyenne des cours extrêmes des parts, si la Bourse ou l'autre marché à la cote duquel les parts sont inscrites ne fournit que les cours extrêmes; ou
 - iii) à la moyenne des derniers cours acheteur et vendeur à la principale Bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites, si aucune opération n'a été effectuée à cette date de rachat.

Rachat annuel

Les parts peuvent également être remises à l'agent administratif en vue de leur rachat en tout temps avant le 20^e jour ouvrable qui précède le dernier jour ouvrable du mois de février (la « date de rachat annuelle »). Sous réserve du droit qu'a la Fiducie de suspendre les rachats dans certaines circonstances, les parts remises aux fins de rachat seront rachetées à la date de rachat, au prix de dénouement. Le paiement du prix de dénouement aura lieu le 10^e jour ouvrable suivant la date de rachat annuelle. Le prix de dénouement correspond à la somme de ce qui suit : (i) le cours acheteur reçu par la Fiducie pour mettre fin à la tranche applicable des contrats de

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

couverture A, B et C et (ii) la valeur marchande de cette tranche du dépôt à terme de 77 344 481 \$ (77 344 481 \$ en 2007) et du compte débiteur à long terme lié aux contrats de couverture contre le risque de défaut de 19 974 519 \$ (19 974 519 \$ en 2007) de la Fiducie, moins les frais de dénouement applicables.

Les transactions suivantes ont eu lieu au cours des exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007 :

	2008	2007
Nombre de parts		
Solde au début de l'exercice	10 392 283	13 959 575
Rachetées au cours de l'exercice	-	(3 567 292)
Solde à la fin de l'exercice	10 392 283	10 392 283

Les capitaux propres sont composés des titres de capital émis et des bénéfices non répartis. Les transactions suivantes ont eu lieu au cours des exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007 :

	2008 \$	2007 \$
Titres de capital émis		
Solde au début de l'exercice	77 333 792	109 235 993
Remboursement de capital aux porteurs de part	-	(5 918 785)
Rachetés au cours de l'exercice	-	(25 983 416)
Solde à la fin de l'exercice	77 333 792	77 333 792
Bénéfices non répartis (déficit)		
Solde au début de l'exercice	(66 607 934)	12 632 186
Incidence de l'adoption initiale des normes sur les instruments financiers (note 4)	-	(1 815 770)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable à l'exploitation	11 561 215	(77 424 350)
Solde à la fin de l'exercice	(55 046 719)	(66 607 934)
	22 287 073	10 725 858

- Le 28 février 2007, un avis de demande de rachat de 1 476 120 parts a été reçu des porteurs de parts de la Fiducie. Ces parts ont été rachetées le 14 mars 2007 au prix de dénouement de 8,21 \$ la part pour un montant total de 12 118 946 \$, lequel a été porté en réduction des capitaux.
- Le 31 mai 2007, dans le cadre du rachat spécial, la Fiducie a reçu de ses porteurs de parts un avis de rachat de 2 091 172 parts. Ces parts ont été rachetées le 14 juin 2007 au prix de dénouement de 6,63 \$ la part pour un montant total de 13 864 470 \$, lequel a été porté en réduction des capitaux.
- Du 1^{er} janvier 2007 au 13 août 2007, il n'y a eu aucun rachat. En raison des événements survenus depuis le 13 août 2007, décrits dans la note 2, tous les rachats ont été suspendus jusqu'à ce que le plan ait été mis en

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

œuvre avec succès. Un total de 16 900 parts ont été remises pour le rachat trimestriel du 31 août 2007. Puisque tous les rachats avaient été suspendus le 28 août 2007, ces parts n'ont donc pas été rachetées et elles ont été retournées aux porteurs de parts. Après la fin de l'exercice, par suite de l'opération de désengagement décrite à la note 2, les rachats annuels et trimestriels ont été rétablis.

Aux 31 décembre 2008 et 2007, la Banque Nationale du Canada et ses filiales détenaient 0,5 % des parts en circulation de la Fiducie.

Distributions et gestion des capitaux propres

Le fiduciaire gère le capital de la Fiducie de façon à ce qu'elle soit en mesure de poursuivre son exploitation tout en maximisant le rendement pour les porteurs de parts.

La Fiducie a pour objectif de fournir aux porteurs de parts un flux de distributions mensuelles à un taux fixe égal à 0,0687 \$ la part (0,8244 \$ par an) jusqu'au 9 mars 2010 et, par la suite, un flux de distributions mensuelles à un taux fixe révisé tous les cinq ans afin de correspondre au taux obligataire à cinq ans du gouvernement du Canada majoré de 4 % à 4,5 %, et de rembourser aux porteurs de parts, à une date de révision proche du 9 mars 2010 et avant le 9 mars 2045, un montant égal à la valeur résiduelle de la Fiducie. Les distributions déclarées par la Fiducie sont comptabilisées à la déclaration, bien qu'elles soient payables le 10^e jour ouvrable du mois suivant seulement.

Du 13 août 2007 au 31 décembre 2008, aucune distribution n'a été déclarée. Le solde de 713 950 \$ des distributions payables aux 31 décembre 2008 et 2007 représente les distributions déclarées en juillet 2007. Par suite de l'opération de désengagement, toutes les sommes dues à la Fiducie sur les swaps sur défaillance de crédit depuis le 13 août 2007 lui ont été versées. Par conséquent, la Fiducie a versé le 30 janvier 2009 la distribution de 0,0687 \$ par part déclarée le 18 juillet 2007 et a déclaré en janvier 2009 deux distributions au comptant exceptionnelles de 1,07 \$ par part et de 0,635 \$ par part qui ont été versées respectivement le 13 février 2009 et le 13 mars 2009. Le 13 mars 2009, la Fiducie a déclaré une distribution spéciale de 0,05 \$ par part payable le 16 avril 2009, en raison d'une réduction des frais de service payables. (Voir la note 10.)

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

13 Opérations entre apparentés

La gestion de la Fiducie incombe au fiduciaire. La Banque Nationale du Canada agit comme agent administratif de la Fiducie. Société de Fiducie Natcan, filiale de la Banque Nationale du Canada, agit en qualité de dépositaire des actifs de la Fiducie. Société de Fiducie Natcan agira également à titre de conseiller en placement de la Fiducie, si le fiduciaire le demande. Le promoteur de la Fiducie, et par conséquent un de ses conseillers en placement, est Financière Banque Nationale, filiale de la Banque Nationale du Canada. Afin de réaliser ses objectifs en matière de placement, la Fiducie a conclu trois swaps sur défaillance de crédit avec une contrepartie, Silverstone. Le fiduciaire de Silverstone est Placements Alternatifs Metcalfe & Mansfield II Corp., dont le conseil d'administration est le même que celui du fiduciaire de la Fiducie. La nature et le montant de toutes les opérations conclues entre la Fiducie et Silverstone sont décrits aux notes 8 et 9 des présents états financiers. Comme il est décrit à la note 7, le dépôt à terme a été conclu auprès de la Banque Nationale du Canada. En plus des transactions décrites séparément dans les présents états financiers, les transactions suivantes ont été effectuées au cours des exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007 :

Dépenses engagées au cours des exercices		2008	2007
		\$	\$
Gestion Global DIGIT II Inc.	Rémunération des administrateurs du fiduciaire	150 735	103 894
Banque Nationale du Canada	Frais de l'agent administratif	26 093	28 029
Financière Banque Nationale	Frais de service	69 288	96 786
Fiducie Natcan	Droits de garde	794	6 517
		<u>246 910</u>	<u>235 226</u>

Comptes créditeurs et charges à payer à la fin des exercices		2008	2007
		\$	\$
Gestion Global DIGIT II Inc.		2 596	32 607
Banque Nationale du Canada		7 087	7 168
Financière Banque Nationale		100 794	31 505
Fiducie Natcan		511	1 500
		<u>110 988</u>	<u>72 780</u>

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange, soit le montant établi et convenu entre les parties.

14 Chiffres correspondants

Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice 2008.